

ANGLAIS

ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Pierre-Alexandre Beylier, Lara Cuny, Lucie de Carvalho, Élisabeth Fauquert,
Charles Joseph, Maud Michaud, Mona Parra, Raphaël Ricaud

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

Cadrage du sujet

Le sujet proposé cette année invitait les candidats et candidates à analyser la question de l'impérialisme. La thématique du dossier a bien été identifiée par les candidats et candidates et le nombre de copies blanches est en baisse (au nombre de 2). Toutefois, il reste encore trop de copies inachevées ou de copies présentant un déséquilibre certain entre les grandes parties de l'analyse : copies présentant seulement une introduction, une troisième partie qui s'interrompt au milieu d'un raisonnement de manière brutale et/ou une conclusion inexistante. Ceci est d'autant plus dommage que, dans certain cas, la copie était prometteuse. Il est impératif que les candidats ou candidates apprennent à bien gérer leur temps d'épreuve. Signalons tout de suite en préambule que le jury a été particulièrement frappé par un niveau de langue tout aussi problématique qu'à la session précédente. Par ailleurs, rappelons cette évidence : on écrit pour être lu. Il est donc nécessaire que les candidats soignent leur écriture et prennent le temps de se relire pour éliminer les fautes d'orthographe et de grammaire.

De nouveau, insistons sur les enjeux méthodologiques de l'épreuve, dans la mesure où les candidats et candidates se devaient bien de faire converger analyses des textes et connaissances historiques précises des contextes britannique et états-unien. Il ne s'agit pas d'un simple exercice de paraphrase ou de résumé de texte. Chaque document appelait des connaissances précises de plusieurs éléments-clés de l'histoire britannique ou états-unienne : la question de l'étendue de l'empire britannique et de sa logique (document 2), son évolution vers le Commonwealth (document 3), la politique impérialiste menée par les États-Unis au tournant du XX^e siècle (documents 4) et les enjeux de la Guerre du Vietnam (document 5). Le jury a choisi une grande thématique de politique étrangère qui permettait de comparer les approches américaines et britannique en la matière, que les candidats et candidates doivent étudier pendant leurs années de classes préparatoires. Certains des auteurs devaient être connus des candidats et candidates afin de faciliter le repérage des points de vue et une contextualisation des documents.

Présentation des documents

Le document 1, qui est un texte rédigé par un professeur d'histoire, commence par définir ce que l'on entend par « impérialisme ». Cette définition est d'autant plus nécessaire que les États-Unis se sont défendus, à plusieurs reprises au cours de leur histoire, de mener une politique impérialiste (voire se sont présentés comme « anti-impérialistes »), alors qu'à l'inverse, le Royaume-Uni a embrassé ce concept, pour devenir au début du XX^e siècle, « l'empire sur lequel le soleil ne se couche jamais », selon l'expression consacrée. Tout l'enjeu de cette étude de documents était donc

d'analyser ce concept d'impérialisme au prisme des politiques étrangères menées par la Grande Bretagne et les États-Unis et de voir quelles réalités cette notion recouvrait.

L'auteur cherche, tout d'abord, à mettre en évidence, de façon générale, les points communs et les différences qui existent entre les deux impérialismes. Le premier point commun concerne l'expansion vers l'Ouest que les États-Unis ont lancée au XIX^e siècle et la colonisation de certains pays (Australie, Afrique du Sud) par la Grande Bretagne. Le second concerne les différentes annexions menées par les deux pays dans la seconde moitié du XX^e siècle. Troisièmement, l'auteur souligne la dimension mercantiliste des deux impérialismes, sous-tendue par le pouvoir militaire. Ces éléments de comparaison permettent de mettre en évidence les différentes composantes de l'impérialisme (qui se retrouvent dans les différents documents du corpus). Il montre ensuite que l'impérialisme britannique ne cherche pas à « révolutionner » politiquement les colonies, mettant en place avant tout un gouvernement indirect (« indirect rule »), là où les États-Unis souhaitent au contraire exporter leur modèle politique, la démocratie. Enfin, l'historien réfléchit au lien qui existe entre l'impérialisme et le capitalisme, ce dernier étant né avec l'empire britannique et ensuite repris par la superpuissance américaine.

Le document 2 est un discours de 1897 du secrétaire d'État aux colonies Joseph Chamberlain, impérialiste convaincu, lors d'un dîner au *Royal Colonial Institute*, une institution de promotion du commerce entre colonies et d'explorations géographiques, entre autres. Dans cet extrait de discours organisé en trois grands moments, Chamberlain propose un résumé de l'histoire de l'expansion coloniale britannique en trois grandes phases, expliquant que l'Empire a désormais atteint son apogée territoriale comme morale : en effet, la « nation mère » britannique prospère désormais grâce aux colonies qui, elles aussi, sont exploitées pour leur propre bien et enrichissement. Ce texte repose sur l'image assez répandue dans cette ère dite du « haut Empire » d'une famille impériale variée mais unie (« kinship », « mother country »). Devant une assemblée acquise à la cause de l'expansion coloniale britannique, Chamberlain récite les classiques de la propagande impériale de la fin du XIX^e siècle : rôle-clé du commerce maritime, importance des liens de fraternité qui lient le peuple (la « race » britannique, même) par-delà les mers et les océans... Ce texte pouvait permettre aux candidates et candidats de faire appel à leurs connaissances en histoire impériale pour parler du rôle du commerce maritime comme élément d'unité impériale ; des différents types de colonies (dominions et colonies de peuplement, colonies d'exploitation...) ; du rôle d'une pensée raciale qui plaçait les Britanniques en haut d'une échelle des civilisations.

Le document 3 est un extrait du texte du premier ministre australien Robert Menzies (1939-1941 ; 1949-1966) publié dans *The Times* en 1956. Cet homme politique libéral revient sur la transformation de l'Empire britannique en Commonwealth multiculturel, qui n'est plus seulement composé de pays rattachés symboliquement à la Couronne britannique. Ce texte permettait d'offrir une perspective décentrée, puisqu'australienne, sur l'évolution du projet impérial britannique, mais qui reste malgré tout complètement convaincue du bien-fondé dudit projet. Les candidates et candidats pouvaient intégrer certaines de leurs connaissances sur la Guerre Froide dans ce texte qui reprend le concept d'impérialisme pour l'appliquer aux communistes, et discuter des significations élastiques de ce concept au cœur de ce dossier de civilisation à synthétiser (*aggressive imperialism* vs. *peaceful imperialism*, pour reprendre les expressions de Menzies, qu'il fallait critiquer). Le rôle de la monarchie britannique comme élément d'union des différentes composantes de l'Empire puis du Commonwealth était également à travailler (*the great 'common' element of unity*), ce qui permettait aux candidates et candidats d'utiliser leurs connaissances des institutions politiques britanniques également. Les différents types de colonies (Inde vs. Australie, par exemple) et leur place, en 1956, comme pays indépendants dans le Commonwealth, pouvaient faire écho au texte du XIX^e siècle qui offrait

une ébauche de typologie de l'Empire à son apogée.

Le document 4 est un discours prononcé par Theodore Roosevelt, au *Men's club* de Chicago en 1899. À cette époque, Teddy Roosevelt, était Gouverneur de l'État de New York après avoir été *Assistant Secretary of the Navy* dans l'administration républicaine de William McKinley (1897-1898). Dans ce discours, il présente sa vision du rôle des États-Unis dans le monde. Il est notamment question de l'avenir politique des Philippines, mentionnées dans le texte de cadrage, au sortir de la guerre hispano-américaine (1898). Theodore Roosevelt profite de la situation pour esquisser un nouveau rôle pour les États-Unis. Il rejette l'isolationnisme (qu'il illustre avec l'exemple de la Chine) et promeut un rôle plus actif, dont dépend la grandeur (future) du pays. D'un point de vue contextuel, on assiste à l'émergence de l'impérialisme américain. Son discours est empreint de patriotisme (et de paternalisme). Il justifie sa vision du « nouveau » rôle que les États-Unis devraient endosser selon lui en faisant référence à l'exceptionnalisme américain. Il le présente en effet comme une sorte de devoir moral, de mission, tout en dressant un parallèle entre ce rôle et l'action des États-Unis à son expansion et à la Destinée Manifeste (cf. référence aux Apaches). Ce nouveau rôle, *in fine*, doit constituer la base du pouvoir américain (« the goal of true national greatness »). Ce texte permettait aux candidates et aux candidats de faire de multiples liens avec le texte de cadrage, notamment, en comparant l'impérialisme promu ici et l'expansionnisme qui a eu lieu au XIXe siècle. Ils pouvaient également analyser la relation qui existe entre dominants et dominés, notamment en mettant en évidence le regard paternaliste dont est empreint ce document. Enfin il était attendu des candidates et candidats qu'ils mettent en lien l'impérialisme promu par Roosevelt avec l'exceptionnalisme américain (diffusion de la démocratie et des valeurs américaines).

Le document 5, pour finir, est un discours de Martin Luther King, prononcé en 1967, dans lequel il identifie la Guerre du Vietnam comme le symptôme d'un mal plus profond qui ronge l'Amérique des années 60. Il constate qu'à l'instar de ce qui se joue au Vietnam, la politique étrangère des États-Unis s'articule trop systématiquement sous la forme d'interventions militaires répressives dans des pays pauvres aux quatre coins du globe. Pourtant, ceux-ci ne demandent rien de plus que leurs indépendances, mais ces interventions sont perçues comme contraires aux intérêts américains (on est là au cœur de la notion même de ce qu'est la gestion de l'empire, même si le terme lui-même n'est pas utilisé dans cet extrait). Martin Luther King, en conformité avec ses croyances, appelle les États-Unis à cesser de telles pratiques. Non seulement parce que cela est la chose la plus juste à faire, mais également parce qu'à systématiquement refuser de réorienter sa politique étrangère, les États-Unis s'exposent à un violent retour de bâton. Et pour ce qui est du Vietnam en particulier, justifier la Guerre sous le prétexte fallacieux de répandre la liberté est voué à l'échec. Les candidates et candidats pouvaient reprendre le paradoxe qui existe entre la volonté de diffuser la liberté et l'entreprise impérial. Ils pouvaient également réfléchir à la question de l'impérialisme économique présent ici ainsi que dans le texte de cadrage.

Pistes d'analyse envisagées

Les différentes questions que soulèvent ce corpus sont donc les suivantes :

- Quelle définition donner à l'impérialisme ? La politique menée par les États-Unis aux XIX^e et XX^e siècles correspond-elle à une politique impériale ? Pourquoi les États-Unis se sont historiquement défendus de mener une telle politique ? Ces questionnements devaient conduire les candidates et candidats à revenir sur la fondation des États-Unis en tant qu'ancienne colonie britannique, un statut qui, après leur indépendance, façonne la politique étrangère du pays. Ils pouvaient aussi réfléchir au lien entre colonialisme et impérialisme.

- Quelles logiques sous-tendent l'entreprise impérialiste ? Pourquoi certains pays mènent-ils des politiques expansionnistes ? Ces questions quelque peu générales pouvaient mener les candidates et candidats à lier l'impérialisme avec la progression du capitalisme, mais également avec le projet américain de diffusion de la liberté et de la démocratie en lien avec l'exceptionnalisme américain. Ils pouvaient aussi voir en l'impérialisme (et en son évolution) le fondement des superpuissances britanniques et américaines, ainsi que le remplacement d'un superpouvoir par un autre, quoique sous une forme différente (cf. « formal British imperialism » et « 'informal' imperialism of capitalism »).
- Les meilleurs candidates et candidats pouvaient étudier les tensions et les paradoxes qui sont au cœur de l'entreprise impériale : le paternalisme du colonialisme britannique et de l'impérialisme américain, la justification de l'impérialisme américain par le recours à l'exceptionnalisme américain, le recours à la force. Cela pouvait les conduire à réfléchir aux rapports dominants/dominés qui structurent les relations que les États-Unis et la Grande Bretagne ont avec les pays/peuples qui sont ou ont été dans leur sphère d'influence.

Ce dossier permettait aux candidates et candidats de mobiliser différents éléments de l'histoire de la Grande Bretagne et des États-Unis (développement et déclin de l'empire britannique, révolution américaine, conquête de l'Ouest, Guerre Froide, Doctrine Monroe, Commonwealth, exceptionnalisme américain...).

Éléments de problématique et de plan

Le jury a particulièrement salué les copies qui ont réussi à proposer une problématique dynamique et lisible, qui ne se limite pas à une question générale : « *What makes a country imperialist ?* ». Rappelons encore une fois ici que puisque le dossier a vocation à être diachronique, l'idée d'évolution est évidente mais elle ne peut pas représenter une problématique opératoire (« *How has imperialism evolved through time ?* »), tant elle pourrait être plaquée pour n'importe quel dossier proposé au concours. De la même façon, les problématiques comparatistes sont à proscrire (« *To what extent is British imperialism different from American imperialism ?* »).

Le jury tient également à mentionner l'exemple d'une excellente copie, qui a déployé une analyse très convaincante des documents, dans une synthèse dynamique, bien structurée où les connaissances étaient mobilisées de façon pertinente.

Problématique proposée par le candidat ou la candidate: « *To what extent does imperialism reflect the desire of a country to exert influence and domination over another country/region?* ».

Le plan qui a permis au candidat ou à la candidate de présenter sa réflexion de façon dynamique était le suivant : « *I – Imperialism as the violent expansion of a country throughout the world ; II – An ideology that enables empires to justify their actions ; III – A looser and more insidious form of domination* »

Erreurs de méthode fréquentes

Comme toujours, le jury déplore des contre-sens, de nombreuses erreurs factuelles, de la paraphrase lourde et mal formulée qui n'offre aucune analyse, et des copies dépourvues de problématique et/ou d'annonce de plan (en faible nombre toutefois) ou encore de micro- analyses

pertinentes reposant sur une mobilisation efficace de connaissances civilisationnelles.

Pour de nombreuses copies, l'introduction est encore trop rapide ou lapidaire, avec une identification insuffisante des enjeux du dossier. À l'inverse, plusieurs copies prometteuses proposaient une introduction pertinente, mais le développement était trop court, peut-être par manque de temps. Le jury regrette également que la présentation des documents dans l'introduction se résume encore, dans de trop nombreux cas, à un simple recopiage du paratexte, sans contextualisation ni identification des idées clés et du point de vue de l'auteur ou de l'autrice. Le jury déplore par ailleurs la présentation des documents sous forme de liste. Les bonnes copies avaient le mérite de mettre en regard les documents, dès l'introduction, en soulignant les liens thématiques qui existaient entre eux. De la même manière, l'annonce du plan se doit d'être à la fois claire et dynamique dans sa formulation. On évitera donc une annonce mécanique de celui-ci et les candidats veilleront par ailleurs à respecter le plan annoncé dans le corps de leur analyse. Si un plan en deux parties n'est pas rédhibitoire, le jury a constaté qu'un tel choix nuisait souvent au dynamisme de l'argumentation et les copies se retrouvaient avec deux parties qui présentaient ensuite leurs idées sous forme de liste, sans réels liens entre les idées. Pour ce qui est des plans, il est préférable d'éviter les plans simplistes, qui pourraient être utilisés sur n'importe quel sujet (I – Définitions, II – Raisons, III – Conséquences). Il convient par ailleurs de ne pas commencer par des idées trop 'abstraites' (telles que le « devoir » de civilisation qui sous-tend les entreprises impériales) pour finir sur des thématiques beaucoup plus terre à terre telles que l'impact économique de l'impérialisme. Au contraire, dans une démonstration dynamique, il convient plutôt d'aller du plus général au plus particulier ou du plus évident au plus subtil. Par ailleurs, tout comme une problématique autour de l'évolution de l'impérialisme était inopérante, il était impératif de proscrire les plans chronologiques. Et ce conseil vaut pour n'importe quel sujet.

Pour ce qui est du développement, le jury aurait aimé voir davantage de microanalyses qui auraient permis aux candidats et candidates d'identifier la stratégie rhétorique de l'auteur. Si quelques analyses stylistiques peuvent être les bienvenues, l'exercice de la synthèse est avant tout une épreuve de civilisation et l'analyse historique doit prévaloir, sans être remplacée par une analyse littéraire : l'analyse systématique des figures de style est donc à proscrire. Les candidates et candidats gagneraient en outre à soigner davantage les transitions entre les parties structurant leur synthèse (ainsi qu'entre les paragraphes au sein de ces parties). Cela leur permettrait de donner davantage de dynamisme à leur démonstration.

Certaines copies ont fait le mauvais choix soit de laisser un ou plusieurs documents de côté dans leur analyse soit de sous-exploiter un document – voire plusieurs – de manière criante. Les candidats et candidates sont encouragés à souligner non seulement les liens qui unissent les documents mais également les éléments qui les distinguent. En effet, chaque paragraphe doit mettre en regard plusieurs documents du corpus et en tirer une analyse fine.

Afin d'éviter les risques de paraphrases – beaucoup trop nombreuses cette année –, il faut étayer le propos par une analyse des stratégies des auteurs, appuyée par des références historiques pertinemment exploitées, sans toutefois tomber dans le placage de connaissances. Globalement, le jury tient à souligner la présence de connaissances solides chez un certain nombre de candidats qui ont été, à l'évidence, bien préparés. Il faut avoir une bonne connaissance des dates de mandats des principaux hommes et femmes politiques (présidents et Premiers ministres). À titre d'exemple, en 1899, Theodore Roosevelt n'était pas encore président. Il était donc maladroit de le présenter comme « former President of the United States ».

En termes de connaissances, il est également impératif d'explicitier les références à des

événements historiques, des personnes ou des concepts présents dans les documents. À titre d'exemple, le concept de « City upon a hill », que les candidates et candidats aiment citer, était cette fois présent dans le corpus (document 1). Il convenait donc de l'expliquer et de le mobiliser dans l'analyse, ce qui n'a été que trop rarement fait dans les copies.

Nous renvoyons également aux rapports des sessions précédentes pour une bonne maîtrise des attendus méthodologiques.

Langue

Les rapports du jury des sessions précédentes avaient signalé les erreurs de langue majeures rencontrées dans de nombreuses copies. Pour cette session du concours, le jury regrette de retrouver très souvent le même type d'erreurs. Ainsi, nous encourageons particulièrement les candidats et candidates à se reporter aux rapports des sessions précédentes. Nous indiquerons simplement ci-après les fautes les plus récurrentes :

- Parmi les erreurs les plus courantes, de nombreux barbarismes ont été notés : « representated* », « culpablize* », « determinate* », « evocate* », « constitute* », « reinvidicate* », « considerate* » employé comme verbe, « paradoxal* », « justificat* », « implicate* », « governate* », « significat* », « publicated* », « legitimated* ».
- Il serait également bon que les candidats et candidates revoient la formulation des questions (inversion sujet/verbe lorsqu'il s'agit d'une question directe mais pas d'inversion sujet/verbe lorsqu'il s'agit d'une interrogation indirecte).
- Il convient également de faire la distinction entre deux structures proches : « *to emphasize something* » et « *to lay the emphasis on something* ». Trop souvent le jury a rencontré un mélange des deux « *to emphasize on** ».
- Attention à l'utilisation trop fréquente du verbe « *to evoke* », qui existe en anglais mais qui n'a pas la même signification que le verbe « évoquer ». On lui préférera les verbes « *to mention* », « *to bring up* »...
- Comme l'année dernière, l'oubli quasi-systématique du « s » à la troisième personne du singulier au présent a été remarqué dans de nombreuses copies. Cette erreur est inadmissible.
- Le jury souhaite également souligner des erreurs de détermination du style « *the document 2** », « *Industrial Revolution** » ou « *the American society** » ainsi que des erreurs dans la formulation de la voix passive (« *it was develop** »). De la même façon, nous rappelons que si les noms de pays ne prennent pas d'article, « *the United States* » et « *the United Kingdom* » font exception. À noter également que « *the United States* » est suivi du singulier.
- Une faute récurrente, cette année, a fortement étonné le jury : de plus en plus de candidats et candidates ne savent pas conjuguer un verbe au présent simple et optent pour une structure fantaisiste « *it's + BV* » (« *it's make** », « *it's tackle** »). Il serait également bon de faire la distinction entre « *It's* » qui est la forme contractée de « *it is* » et « *its* » qui est un déterminant possessif.
- Le jury s'attend à une maîtrise des verbes irréguliers ainsi que des règles de grammaire de base, notamment l'invariabilité des adjectifs (trop souvent le jury a rencontré des adjectifs avec un « s » : « *socials** », « *differents** »...).
- En anglais, les adjectifs de nationalité prennent une majuscule (*British, American, Australian...*).
- Lorsque les candidates et les candidats présentent les documents, il est attendu d'éviter l'utilisation de structures impropres, telles que « *Document 3 is extracted from...* »

Cette non-maîtrise de la langue, à ce niveau, empêche les examinateurs de se pencher sérieusement sur le contenu de la copie pour ce qu'il pourrait être, et est par conséquent très lourdement sanctionnée.

Le jury tient toutefois à féliciter les candidats et candidates faisant preuve d'une maîtrise de la langue anglaise et d'une richesse linguistique certaine.

Éléments statistiques

Cette année, 404 candidats ont composé en option anglais lors des épreuves écrites du concours (au lieu de 396 à la session précédente du concours). La moyenne de ces copies s'établit à 10,09/20 – moyenne très légèrement supérieure à celle obtenue par les candidats du concours 2024 (10/20). Le nombre des bonnes et très bonnes copies ayant obtenu des notes égales ou supérieures à 14 s'élève à 80 alors que 48 copies ont obtenu une note égale ou inférieure à 5/20.